

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2013

Présents : Mrs Laborde, Courty, Lahillade, Le Garrec, Riu, Touya, Yvora,
Mmes Adoue, Claverie, Expert, Lesgards, Duverdier.

Excusés : Mrs Somerville et Lassalle.

*Projet du Port. (Rapporteur Mme Expert)

Lors de la dernière réunion du 30 janvier 2013, des choix d'orientation ont été faits pour des raisons financières. Dans l'immédiat, la poursuite de ce projet est conditionnée par l'étude de sol qui définira sa faisabilité.

*Affectation du résultat Commune 2012.

En Fonctionnement, le résultat de l'exercice 2012 présente un excédent de 49 036.95€ auquel il faut rajouter les résultats antérieurs d'un montant de 62 994.00€. Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 112 030.95€.

En investissement, le solde d'exécution antérieur étant de : 17 747.07€ et le solde des restes à réaliser de : 24 784.89€, il apparaît un besoin de financement de : 42 531.96€.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2012 comme suit : RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2012 : EXCEDENT : 112 030.95€

*En Fonctionnement (002) : 51 406.00€

*En Investissement : 60 624.95€

*Vote du budget primitif Commune 2013.

Pour la section Fonctionnement, il s'élève à :

- en Dépenses :	546 150.00 €	- en Recettes :	546 150.00 €
Charges à caractère général	131 400.00 €	Pdts des services, domaine, ventes	26 000.00 €
Charges de personnel et frais assimilés	290 000.00 €	Impôts et taxes	297 774.00 €
Charges de gestion courante	110 400.00 €	Dotations, subventions	147 570.00 €
Charges financières	2 950.00 €	Autres produits de gestion courante	20 000.00 €
Charges exceptionnelles	1 700.00 €	Produits exceptionnels	3 400.00 €
Dépenses imprévues	9 700.00 €	Excédent de fonct. reporté	51 406.00 €

Pour la section Investissement, il s'élève à :

- en Dépenses : (en incluant les RAR)	429 396.00 €	- en Recettes :	429 396.00 €
Frais d'études (port, salle des fêtes)	22 000.00 €	Subvention FEC (écoles)	6 126.00 €
Acquisition terrains (parking école, foncier)	80 000.00 €	Subvention ONF (Klaus)	8 000.00 €
Honoraires (travaux école)	7 000.00 €	Subvention Etude Port	14 000.00 €
Travaux plantation carolins	18 000.00 €	FCTVA	8 000.00 €
Acquisition matériel et outillage	21 000.00 €	Columbarium	6 226.00 €
Numérues	2 500.00 €	Subvention	14 179.00 €
Acquisition mobilier (école agrandt)	5 000.00 €	Affectation complém. (report résultat)	60 625.00 €
Ordinateur Mairie	1 000.00 €	Emprunts	312 240.00 €
Aire de jeux (école + agorespace)	17 000.00 €		
Travaux bâtiment communaux	6 000.00 €		
Travaux coccinelle	23 000.00 €		
Travaux école (cours)	107 000.00 €		
Parking école	42 000.00 €		
Travaux Barthes	5 000.00 €		
Emprunts	9 500.00 €		
Dépôt et cautionnement (Apt école)	458.00 €		
Déficit reporté	17 748.00 €		
Excédent antérieur	45 190.00 €		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité (moins 1 abstention) le budget tel qu'il lui a été présenté.

*** Vote des trois taxes.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des impôts. Les taxes d'Habitation, Foncière Bâti et non Bâti restent inchangées. (3 abstentions-2 contre)

***Affectation du résultat Pôle médico-commercial 2012.**

En fonctionnement, le résultat de l'exercice 2012 présente un excédent de fonctionnement de 1,10€.

En Investissement, le résultat de l'exercice 2012 présente un déficit de 92 538,54€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation 2012 comme suit : Déficit : 92 538.54€.

***Vote du budget primitif du Pôle médico- commercial 2013.**

Pour la section Fonctionnement, il s'élève à :

- en Dépenses :		- en Recettes :	
Achats études...	38 304.00 €	Résultat exc. Fonct. Reporté	5 548.00 €
Travaux (bâtiments, voirie)	284 900.00 €	Ventes terrains aménagés	0 €
Op. ordre : frais de gestion	10 581.00 €	Op. ordre :	10 581.00 €
Intérêts emprunts	10 461.00 €	Revenus des immeubles	8 550.00 €
Frais financiers	120.00 €	Subvention Sénat	10 000.00 €
Op. ordre	0 €	Op. ordre	333 785.00 €
Virement à section Investissement	24 098.00 €		

Pour la section Investissement, il s'élève à :

- en Dépenses :		- en Recettes :	
Emprunts :	5903.00 €	Résultat Invstt reporté	115 590.00 €
		Virement de la section Fctt	24 098.00 €
Stocks :	34 751.00 €	Op.ordre	34 751.00 €
Op. ordre	333 785.00 €	Op. ordre	0 €
		Emprunts	200 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget tel qu'il lui a été présenté.

***Remboursement caution logement de fonction.**

Restitution de la caution à Mme NICOL Lina locataire sortant du logement des écoles, VU l'état des lieux de sortie effectué en novembre 2012 avec Mme NICOL Lina locataire sortant du logement des écoles,

Considérant qu'aucuns travaux ne sont à effectuer pour permettre la relocation de ce logement vu le bon état de restitution des locaux, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de restituer la caution de 457,35€ à Mme NICOL Lina.

Cette somme sera budgétée à l'article 165 de la section des dépenses d'investissement.

***Demande de subvention au Service de l'Etat pour les travaux d'humidification des barthes par l'intermédiaire du CPIE.**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la liste des différents travaux nécessaires à l'entretien des barthes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

APPROUVE la demande de subvention dans laquelle ont été précisé la nature et le coût des travaux envisagés concernant l'entretien du terrain, le broyage des refus, portails et clôtures.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel du projet.

***Divers.**

- La Société Landaise des Amis de St Jacques et d'Etudes Compostellanes a sollicité le conseil municipal dans le cadre d'une éventuelle possibilité d'utiliser le presbytère pour accueillir les pèlerins

avec possibilité de nuitée. Un local de 2-3 lits, un petit coin cuisine, une douche et WC seraient suffisants. L'association procure le matériel et s'occupe de l'accueil et de l'entretien du local. En fonction de la faisabilité du projet, le conseil donne son accord pour une durée d'un an dans un premier temps.

- Deux personnes ont informé des membres du conseil que des dégradations s'intensifiaient au niveau de l'immeuble « Beaulieu ». Ce bâtiment est dangereux et des enfants y pénètrent. Le conseil municipal charge monsieur le maire d'informer le propriétaire afin qu'il remédie rapidement à cette situation.

- La réparation du fil électrique de l'Avenue des Thermes est en cours, les travaux devraient être effectués incessamment.

Fin de la séance.